



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 4 mai 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Jean Lessard et Marc Carrière sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents messieurs les conseillers Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Martin Lajeunesse et madame la conseillère Nathalie Lemieux.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Jean Boileau, Geneviève D'Amours, Laurence Gillot, Josée Laurin, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Sébastien Philippe, Patrick Robert-Meunier et Paméla T. Giroux.

CP20210504-P1 PLAN D'ACTION 2021-2023 – PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette, coprésidente de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration de Gatineau, fait un mot d'introduction.

Présentation par madame Geneviève D'Amours accompagnée de monsieur Patrick Campeau.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter le bilan du plan d'action 2019-2020 de la Ville de Gatineau dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité;
- présenter les grandes lignes du nouveau Programme d'appui aux collectivités;
- présenter les paramètres de l'entente 2021-2023 avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités;
- faire adopter les recommandations.

On présente l'historique, le bilan financier, les activités et les résultats du plan d'action 2019-2020.

On explique par la suite les volets, le cadre financier et le plan d'action du programme d'appui aux collectivités 2021-2023 ainsi que le plan de travail de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration 2021-2022.

RECOMMANDATIONS :

CP-SLSDC-2021-22

Accepter le dépôt du bilan du plan d'action 2019-2020, conclu avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité.

CP-SLSDC-2021-23

Adopter le plan d'action de l'entente 2021-2023 avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités, qui permet l'octroi d'une subvention de 1 350 000 \$ sur trois ans à la Ville de Gatineau.

CP-SLSDC-2021-24

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant ou la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer l'entente 2021-2023.

CP-SLSDC-2021-25

Autoriser le trésorier à prévoir la contribution de 1 350 000 \$ de la Ville de Gatineau à la réalisation du plan d'action de l'entente 2021-2023 avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dont 90 000 \$ en contribution monétaire et 1 260 000 \$ en services.

CP-SLSDC-2021-26

Autoriser le trésorier à virer toutes les sommes à recevoir aux budgets 2021, 2022 et 2023 du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, dans le cadre de l'entente intervenue entre la Ville de Gatineau et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Une période de questions et de commentaires a lieu

Madame la conseillère Renée Amyot salue ce plan qui est nécessaire. Certains éléments convergent avec des priorités de la Commission Ville en santé. Est-ce prévu d'offrir un rôle d'une importance accrue pour les associations de quartier, notamment pour l'accueil des immigrants? On lui répond que oui et que leur rôle sera défini plus en détail éventuellement.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron parle de la politique d'égalité à la Ville de Gatineau et des postes disponibles à la Ville de Gatineau où du travail a été fait pour accueillir plus de femme ou de minorité visible. Qu'est-ce qu'une stratégie anti-rumeur? madame D'Amours y répond.

Monsieur le maire indique que la stratégie anti-rumeur s'attaque à des stéréotypes et des préjugés. On peut s'y attaquer par des stratégies et des outils de communication basés sur des faits. Pour les associations de quartier, il y aura des discussions dans le futur pour leur donner un rôle dans l'accueil des immigrants et voir comment on pourra les appuyer dans ce rôle.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier apporte un enjeu. On responsabilise les associations de quartier, mais il aimerait que nos services fassent une réflexion pour voir comment on pourrait aider dans la création d'association de quartier et voir comment on peut appuyer celles qui éprouvent certaines difficultés.

Monsieur le conseiller Mike Duggan remercie madame D'Amours pour la présentation. Il indique que chaque association est unique. On ne devra pas imposer des programmes aux associations et nous devons être soigneux dans notre approche.

Messieurs Mario St-Pierre, Martin Lajeunesse et madame Julie Cardinal se joignent à la rencontre.

CP20210504-P2

ÉTAT DE SITUATION SUR LE PROJET DE MULTIGLACES DANS L'OUEST

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, prend la parole. Un état de situation est fait en public aujourd'hui afin que le conseil et la population aient la même information.

Présentation par madame Geneviève D'Amours.

Les objectifs de la présentation sont de :

- faire un état de situation du résultat de l'appel d'offres pour le complexe de glaces dans l'Ouest;
- présenter les options possibles pour combiner d'autres types d'installations au projet de complexe de glaces, notamment celui de la palestre.

Un rappel du cadre général de l'appel d'offres est fait et on présente les résultats liés à l'appel d'offres. On explique ensuite les constats que l'on peut dégager de ces résultats.

Un portrait de l'ouest de la Ville est fait. On présente un portrait sociodémographique de la population et on énumère les infrastructures disponibles actuellement.

Une analyse préliminaire des besoins en infrastructures a été effectuée. Un portrait de ces besoins est expliqué.

Les scénarios d'aménagement possibles sont les suivants :

1. Construction de 3 glaces;
2. Construction de 3 glaces jumelées d'une autre infrastructure :
 - Palestre;
 - Terrain sportif intérieur multifonctionnel (soccer, athlétisme, entraînement, pickleball);
 - Autre infrastructure selon les besoins identifiés (aquatique, skatepark intérieur);
3. Construction de 4 glaces et changement de vocation d'un aréna du secteur d'Aylmer pour un autre plateau sportif ou communautaire, notamment une conversion en palestre récréative ou terrain intérieur multifonctionnel;
4. Identifier un autre lieu pour la palestre si les sites de multiglaces ou des arénas existants ne conviennent pas;
 - Construction d'une palestre requise selon les disponibilités de site;
 - Possibilité de soutenir Unigym pour un projet de construction.

Les scénarios seront analysés en fonction des éléments suivants :

- Portrait des communautés de l'ouest et des principales tendances démographiques;
- Analyse de l'offre en infrastructures récréatives, sportives et communautaires de l'Ouest et pour l'ensemble de la ville;
- Résultats de la consultation liée au plan directeur;
- Disponibilité et capacité des terrains en concordance avec le plan d'urbanisme.

L'analyse financière tiendra compte des éléments suivants :

- Le mode de gestion;
- La stratégie d'approvisionnement;
- L'analyse des coûts de chacun des scénarios;
- Les stratégies de financement.

Prochaines étapes :

- Finaliser le portrait des communautés de l'Ouest et des tendances sociodémographiques;
- Finaliser l'analyse des scénarios possibles;
- Revenir au comité exécutif à la fin juin 2021 pour présenter un état d'avancement.

Une période de questions et de commentaires a lieu

Madame la conseillère Audrey Bureau est heureuse que l'on fasse une analyse en tenant compte de la croissance démographique à venir dans le secteur. Dans les scénarios présentés, nous proposons des analyses pour 3 glaces, mais elle croit qu'on ne répond pas aux besoins réels. Elle privilégie un complexe 4 glaces accompagné d'un centre multisports. Elle aimerait voir une analyse en lien avec les besoins aquatiques.

Monsieur le conseiller Marc Carrière, réfère à l'écart de temps entre l'appel d'intérêt et le lancement de l'appel d'offres. Pourquoi cet écart est-il si grand? On lui répond que l'on devait préparer l'ensemble des documents d'appel d'offres. Monsieur Carrière réfère ensuite au 10 millions de dollars qui a été payé pour l'achat du terrain.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette ne comprend pas pourquoi on parle parfois d'un 3 glaces et parfois d'un 4 glaces. Elle croit que l'on devrait privilégier pour un 4 glaces dans tous les scénarios. En termes de piscine, il y a un grand besoin dans l'ouest. L'emplacement est central, d'où l'intérêt d'y joindre d'autres infrastructures sportives. Il y a des opportunités de transformer des « Smart center » en infrastructures sportives. Madame D'Amours donne les explications requises en lien avec le nombre de glaces et les besoins en infrastructures aquatiques. Le plan directeur des infrastructures sportives est en élaboration et il sera présenté dans les prochains mois.

Madame la conseillère Louise Boudrias aimerait savoir à quel moment on aura le plan directeur des infrastructures sportives et à quel moment nous pourrions avoir la mise à jour du portrait de communautés. On indique qu'il y aura une présentation à l'exécutif à la fin de juin et elle aimerait savoir si ça reviendra au conseil. Monsieur Tessier répond qu'il a décidé que ce dossier sera suivi par l'exécutif plutôt que de passer par une commission. Le tout va revenir au conseil pour la prise de décision. Madame Boudrias demande si les élus pourront assister à ces rencontres du comité exécutif. Monsieur Tessier ne sait pas encore quelle forme prendront ces rencontres. Monsieur le maire indique que l'exécutif joue le rôle qu'il a à jouer. Pour le portrait les communautés, madame D'Amours répond que l'information est à jour depuis environ un an. La prochaine mise à jour pourrait prendre plusieurs mois.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande si on pourrait ajouter des infrastructures sportives sur le terrain de la piscine Paul Pelletier.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier parle de l'analyse et de l'offre de service qui ressort de la présentation. Ce type d'analyse devrait être fait dans l'est et avoir ainsi une stratégie « grande ville ». Une prochaine étape serait de s'engager à faire une analyse semblable pour l'est de la ville. Il demande que cette étape soit ajoutée aux prochaines étapes. Pour ce qui est du nombre de glaces, il y a deux variables à vérifier, soit l'analyse coût/bénéfice ainsi que l'offre et la demande. Il a un penchant pour un 4 glaces.

Monsieur Luc Bard indique que tout ce qui est prévu pour l'est sera intégré dans le plan directeur des infrastructures et la préoccupation de monsieur Carpentier sera prise en compte dans la présentation qui sera faite.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon croit également que l'on pourrait se servir du terrain de la piscine Paul Pelletier pour y mettre des infrastructures sportives. Il aimerait qu'à la fin du mois de juin, on leur revienne avec le mode de gestion, la stratégie d'approvisionnement, l'analyse des coûts de chacun des scénarios et les stratégies de financement. Madame D'Amours indique que c'est l'objectif, mais qu'il y a beaucoup de travail à effectuer. Si tout n'est pas terminé ou que nous n'avons pas toutes les informations, les élus auront un état d'avancement. On vous dira où nous sommes rendus et ce qu'il nous reste à faire. Monsieur Chagnon est inquiet qu'on ne lui réponde pas dans ce délai. Ce projet doit devenir une priorité pour des raisons financières et pour le service aux citoyens.

Monsieur le maire confirme qu'il s'agit d'une priorité de la Ville. Il fait un bref historique des étapes réalisées. Ce n'est pas faute de bien travailler et ce n'est pas une question de priorité. Il faut livrer le bon projet et nous avons toute une série d'embûches.

Monsieur le conseiller Marc Carrière a un certain malaise avec le porteur du dossier. Pourtant l'ancien conseil avait voté un plan de déploiement où tout devait être terminé en 2021. Il a l'impression que la Commission sur les sports n'a pas livré, nous avons encore nos vieilles infrastructures et rien n'est encore fait. Il demande à avoir des réponses en lien avec le terrain que l'on devait vendre pour rembourser les 10 millions de dollars que nous avons empruntés.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin veut rectifier un fait en lien avec le petit historique que le maire a fait. Ce n'est pas le Centre de services scolaire qui s'est retiré du dossier, mais la Ville parce que les coûts avaient explosé. Il demande si on peut consulter le conseiller et les citoyens du quartier pour éviter ce que l'on a vécu avec la place Vanier.

Monsieur Luc Bard indique que nous avons le terrain et que compte tenu du contexte et de l'analyse présentée, il faut se positionner pour savoir si nous pourrions combiner autre chose avec le complexe 3 glaces.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier croit que nous devons prendre le temps qu'il faut pour faire nos devoirs. Il y a eu des réorientations et de nouveaux besoins. Il faut saisir l'opportunité d'élargir notre offre de service tout en étant prudent.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse indique que la Commission des loisirs suit le dossier de très près. Il est favorable que ce dossier soit transféré au comité exécutif. Monsieur le conseiller Cédric Tessier mentionne qu'à un certain moment, un dossier devient opérationnel. Il donne des exemples. Il est normal que ce dossier revienne au comité exécutif.

Madame la conseillère Louise Boudrias aimerait avoir des informations sur les travaux en cours sur ce terrain, les coûts estimés et sur l'urgence de faire ces travaux. Il s'agit de travaux pour un bassin de rétention et cela n'a pas de lien avec le projet d'aréna.

Fin du comité plénier public à 11 h 05.

**M^e Geneviève Leduc
Greffière
Service du greffe**